

mairie.cuise-la-motte@wanadoo.fr

# Cuise La Motte

Avril/Mai/Juillet 2015



## Mairie

Rue du Russon  
60350 Cuise La Motte  
Téléphone: 03.44.85.70.66  
Télécopie: 03.44.85.24.55

## Ouvertures:

Tous les matins 9h00 à 12h00  
Lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 18h00  
Mercredi 14h00 à 17h00  
Vendredi de 16h00 à 17h30

## Rappel

L'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999 précise que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant **des appareils à moteur thermique ou électrique** ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- Du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## Sommaire

Vie municipale...Page 2,3,4,5

Etat civil.....Page 5

Vie associative.....Page 5,6

## Le mot du Maire,

Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

Voici maintenant une année que le nouveau conseil municipal est installé. Le but de chacun d'entre nous étant de s'investir dans les différentes instances municipales pour assurer le bon fonctionnement de la commune, chacun s'y est employé. Soit en s'appropriant le travail en cours de réalisation, soit le travail à venir, mais également pour comprendre et s'intégrer dans les rouages administratifs afin de structurer au mieux la politique que nous avons décidé de mettre en œuvre durant notre mandat.

Mais alors même que la vie communale s'organise, que les projets prennent corps, le contexte national, lui, se complexifie ; **baisse des dotations de l'Etat**, réorganisation des territoires et des institutions. Les réformes nous sont imposées, les moyens nous sont retirés. A nous d'en comprendre les enjeux et de continuer à assurer au mieux les transitions sociales et économiques indispensables à notre avenir. Le budget communal 2015 s'est articulé autour de deux piliers incontournables ; maintenir et améliorer les infrastructures en plaçant le citoyen au cœur de nos préoccupations, tout en gardant le souci du bon usage des deniers publics. Les ajustements budgétaires n'ont pas été faciles, mais nous sommes parvenus à l'équilibre avec une progression du taux des taxes d'imposition inférieure à 2%.

C'est sur fond de crise économique européenne, avec les répercussions sur les budgets d'état et par contre coup sur ceux des collectivités territoriales, que nous devons adapter notre avenir économique. Je reste toutefois persuadé, que c'est en restant unis vers des objectifs communs, à la recherche du même dessein, que Cuise la Motte pérennisera son label de village où il fait bon vivre.

Je vous laisse découvrir les informations contenues dans ce bulletin, qui, j'espère sauront répondre à vos attentes.

Je remercie l'équipe municipale ainsi que les associations, qui, lors de l'élaboration des bulletins municipaux, ont toujours à cœur de tisser un véritable lien entre la municipalité et ses concitoyens.

**Le Maire, Renaud Bourgeois**

# Actualités municipales

**Les centres de loisirs de Cuise-la-Motte auront lieu pour la première fois deux semaines au mois d'avril (du 27 avril au 7 mai) et au mois de juillet (du lundi 6 au vendredi 31).**

Les familles sont invitées à retirer leur dossier d'inscription pour le centre de loisirs des vacances d'avril dès maintenant auprès de leur accueil périscolaire et début juin pour le centre de loisirs du mois de juillet.

L'équipe d'animation accueille les enfants de 8h à 18h.

Les arrivées se font de façon échelonnées entre 8h et 9h et les départs entre 17h et 18h. Les repas sont apportés par les familles le matin. Le goûter unique mis en place par la commune en janvier 2015 fonctionnera également en juillet et sera facturé dans les mêmes conditions (0.90cts/goûter).

L'équipe prépare les centres de loisirs d'avril et juillet en prévoyant deux types d'activités.

**Les ateliers :** le but est de faire participer les enfants à des projets à long terme tel un fil rouge durant tout le long du centre de loisirs.

**Les activités ponctuelles** qui tiennent compte des envies des enfants: jeux de société, activités manuelles ou physiques, groupe de lecture, différentes chaque jour et chaque semaine.

L'idée de l'équipe d'animation pour le centre d'avril traitera des insectes et pour le centre de juillet sera de créer un portail temporel qui nous amènera chaque semaine dans une époque différente (ex : préhistoire, Moyen âge, année 70, le futur, etc.). Les jeux et activités habituelles seront adaptés aux différentes époques, elles prendront donc une tournure amusante et attrayante pour les enfants. L'équipe d'animation souhaite vous accueillir toujours plus nombreux pour partager jeux, rire et bonne humeur durant ces centres.

Nous vous invitons à vous rapprocher de l'équipe du périscolaire pour plus de renseignements

**Julien Richard**

## Présentation du premier bilan des nouveaux temps d'activités scolaires.

Suite à la nouvelle organisation des rythmes scolaires mise en place aux écoles du Vandy et du Russon à la rentrée 2014/2015, et en application du décret 2014-457 du 7 mai 2014, 137 élèves ont été inscrits aux T.A.P (temps activités périscolaires). La fréquentation régulière se situe autour de 95 %.

Après présentation de son PEDT (projet éducatif territorial), la commune a été autorisée, à titre expérimental sur trois ans, à organiser les T.A.P en adoptant l'option de la demi-journée hebdomadaire. Comme dans toutes expérimentations, des points positifs et négatifs ont été relevés. La durée sur trois heures semblait intéressante pour réaliser, avec un rythme moins soutenu, les ateliers proposés aux enfants. Ces ateliers sont adaptés aux différentes tranches d'âge, et la majorité des enfants prend plaisir à y participer. Mais il s'avère qu'en fin de semaine les enfants sont plus fatigués et que leur concentration est moindre.

Il est encore trop tôt pour établir un bilan plus formel. En fin d'année scolaire, les intervenants auront pu cerner les améliorations à apporter, et il sera alors possible d'affiner les pistes à exploiter pour la mise en place d'autres ateliers, qui viendront compléter ceux existants.



## La Maison Française à La Chesnoye, un collège et lycée au cœur d'un lieu chargé d'Histoire.

Si vous êtes allés voir l'exposition « LA GRANDE GUERRE DANS UN VILLAGE PRES DU FRONT » vous avez comme nous, sans doute, découvert qu'en 1914, il y a 100 ans, le château de La Chesnoye était « moderne et confortable » et que de ce fait, il a servi d'ambulance militaire pour les soldats blessés sur le front.

Mais l'Histoire de la propriété de La Chesnoye, ne commence pas en 1914, elle est bien plus ancienne ... Un peu en contre bas, dans la forêt, une petite chapelle, dédiée à Notre Dame de Neuffontaines vous attend. Les travaux de restauration se terminent, et nous aurons la joie de la réouverture lors d'une célébration le 5 septembre 2015 avec notre évêque, Monseigneur Jacques Benoît – Gonnin . Avec un peu de curiosité, vous trouverez encore plus bas dans la forêt, les ruines de la chapelle précédente, détruite lors de la Révolution Française en 1789.

Aujourd'hui, la propriété abrite le collège et lycée « La Maison Française » qui accueille les élèves de la sixième à la terminale afin de leur permettre de vivre leur scolarité dans un établissement vivant de la pédagogie du scoutisme, dont les valeurs de vie d'équipe, de confiance et de responsabilité permettent aux jeunes de grandir et de se construire dans la totalité de leur personnalité : humaine, scolaire et spirituelle.

Nous vous accueillerons avec plaisir lors de nos portes ouvertes le 6 juin, ou lors de l'une de vos promenades en forêt.

Contact : [lamaisonfrancaise.direction@yahoo.fr](mailto:lamaisonfrancaise.direction@yahoo.fr), ☎ 03.44.42.80.33.

## La SAUR relèvera les compteurs d'eau à Cuise La Motte du 27 avril au 5 mai

Pendant cette période de relève la SAUR vous remercie de faciliter l'accès de vos compteurs à ses agents. Tous sont porteurs d'une carte professionnelle, n'hésitez pas à le leur demander.

Si l'agent n'a pu accéder à votre compteur, il laissera dans votre boîte aux lettres un carte réponse sur laquelle vous pourrez reporter les chiffres de votre compteur.

Afin que votre consommation réelle puisse être prise en compte, retournez nous votre carte réponse le plus rapidement possible.

Vous pouvez également communiquer les index de votre compteur sur le site internet [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr) à partir de votre espace client.

## MONUMENT COMMEMORATIF DES « 22 »

Les habitants de Cuise la Motte, ainsi que les associations, notamment d'anciens combattants, s'interrogent sur le fait que la partie statuaire du monument commémoratif des 22 soit toujours dans un état de dégradation complète et recouverte d'une bâche. Croyez-bien, que nous déplorons également cet état d'inertie. C'est pour cette raison, que nous avons souhaité vous retracer l'historique des désordres rencontrés sur le monument.

La restauration a débuté en septembre 2006, le monument a été inauguré le 11 novembre 2007. C'est à partir de cette époque que les premières dégradations furent constatées. Plusieurs reprises ont été effectuées courant 2008 – réalisation des reprises en plâtre et séchage jusqu'en septembre, suivie d'une imprégnation à l'huile de lin à chaud et application de deux couches de peinture et d'une couche protectrice d'une cire microcristalline. Les travaux de reprises furent terminés pour le 11 novembre 2008 ; courant 2009, nouvelles apparitions d'écaillage et de fissures, ré application d'une couche de cire par la restauratrice. Dès le mois de mars 2010 nouvelles dégradations.

Un état récapitulatif des dépenses engagées pour la restauration, dressé en juillet 2009, fait apparaître un montant de 70 740.68 TTC.

Le 5 janvier 2011 : dégradation complète de la sculpture avec éclatement du plâtre.

Entre 2011 et 2014 de nombreux contacts et courriers ont été échangés entre la commune et le cabinet d'architecture Algrin et le cabinet d'expertise Besson. La responsabilité de la restauratrice ayant été avérée, une nouvelle réunion d'expertise du sinistre a eu lieu à Paris (Cabinet Algrin) en date du 24 septembre 2014. Il en ressort, que l'assurance de la restauratrice refuse d'intervenir financièrement, stipulant que le contrat d'assurance de celle-ci n'inclut pas ce genre de sinistre.

L'expert précise, sans nier la responsabilité de la restauratrice, que plusieurs lots ont été attribués à différentes entreprises et qu'il lui était, de ce fait, difficile de globaliser l'ouvrage.

Actuellement 16 000 € sont nécessaires à une nouvelle restauration.

Considérant que l'origine du sinistre provient d'un défaut de remodelage de la partie statuaire, dont le moulage a été réalisé sur une statue abîmée, et que les éléments complémentaires rajoutés n'ont pas résisté dans le temps, il a été répondu au Cabinet Algrin que la commune n'interviendrait pas financièrement dans une nouvelle restauration puisque celle-ci incombe à la restauratrice.

Depuis octobre 2014, plusieurs courriers recommandés ont été adressés au Cabinet d'architecture Algrin. A ce jour, les courriers sont restés sans réponse. Les contacts téléphoniques s'avèrent actuellement impossibles. Seule, la restauratrice a répondu à un mail et dit vouloir se rapprocher de l'architecte pour trouver une solution.

Si cette solution n'est pas présentée à la commune dans les meilleurs délais, le dossier sera confié à la justice. Cette solution n'est agréable pour personne, mais la municipalité est garante de l'argent public, et à ce titre, elle ne peut admettre de financer un désordre qui relève d'un défaut d'exécution.

### Déchets verts

La collecte des déchets verts a recommencé depuis le **31 mars et se terminera le 31 octobre 2015.**

### Zoom: Julien Richard



**JB: Julien, quelle est ton rôle à la Mairie et en quoi consiste t il?**

**JR:** Je dirige l'accueil périscolaire de Cuise La Motte et du Centre aéré. Outre l'organisation de ce travail, je dirige également les T.A.P (temps d'activité périscolaire) depuis la rentrée 2014/2015.

**JB: Depuis quand exerces tu ce métier et quelles ont été tes expériences professionnelles précédentes?**

**JR:** J'ai pris le poste de direction en février 2012 après un Master éducation enfance enseignement, spécialité éducation et formation. J'ai pu avoir la responsabilité de classe dans le cadre de mon cursus de formation à l'iufr. Je suis actuellement en cours de formation BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) afin de me perfectionner dans mon rôle.

**JB: Qu'est ce qu'il te plaît dans le fait de travailler avec les enfants?**

**JR:** Les enfants ne sont pas compliqués, restent naturels et authentiques. Ils sont toujours enthousiastes et prêts à apprendre. Notre but est de donner aux enfants l'envie de participer à l'ensemble des activités proposées durant les différents temps d'accueil.

**JB: Tu as pris place avec ton équipe et les enfants, dans le nouveau bâtiment périscolaire quelles ont été leurs réactions?**

**JR:** Mon équipe est bien sur très heureuse de travailler dans des nouveaux locaux avec du nouveau matériel, l'attente était devenue longue !

Les enfants ont été ravis d'intégrer les lieux, mais également rassurés tant ils avaient besoin de stabilité après 'le périscolaire Algeco '. Maintenant, tout le monde attend l'ouverture de la cantine !

**JB: Merci Julien**

## L'Oise et ses nouveaux cantons :

Beauvais 1 et Beauvais 2 – Chantilly – Chaumont-en-Vexin – Clermont - Compiègne 1(Nord) et Compiègne 2(Sud) – Creil – Crépy-en-Valois – Estrées-st-Denis – Grandvilliers – Méru – Montataire – Mouy – Nanteuil-le-Haudouin – Nogent-sur-Oise – Noyon – Pont-Sainte-Maxence – Saint-Just-en-Chaussée – Senlis et Thourotte.

**21 nouveaux cantons** dont les contours ont été retracés par le Ministère de l'Intérieur, selon des critères démographiques. Ils portent le nom de la commune la plus peuplée. Les villes de Beauvais et Compiègne sont divisées en deux cantons. Le nombre moyen d'habitants par canton se situe à 38 266. Le canton le plus peuplé est celui de **Compiègne 2** (45222 habitants), auquel appartient la commune de Cuise la Motte. Le moins peuplé, celui de Nanteuil-le-Haudouin (30864 habitants).

**COMPIEGNE 1 (Nord)** – 41629 habitants – 19 communes + Compiègne. Il comprend : Attichy, Trosly-Breuil, Couloisy, Jaulzy, Courtieux, Saint-Pierre-les-Bitry, Bitry, Moulin-sous-Touvent, Nampcel, Tracy-le-Mont, Saint-Crépin-Aux-Bois, Rethondes, Choisy-au-Bac, Clairoix, Margny-lès-Compiègne, Bienville et Janville.

**COMPIEGNE 2 (Sud)** – 45222 habitants – 16 communes + Compiègne. Il comprend : **Cuise la Motte**, Hautefontaine, Croutoy, Saint-Etienne-Roilaye, Chelles, Pierrefonds, Saint-Jean-Aux-Bois, Vieux-Moulin, La Croix-Saint-Ouen, Saint-Sauveur, Le Meux, Venette, Jaux, Armancourt, Jonquières et Lachelle.



### Flash Sécurité

Suite à de nombreuses dégradations (biens publics, biens privés, commerçants) et de nombreux méfaits relatés par les services de la gendarmerie dans différents endroits de la commune, nous vous informons que la municipalité mène une réflexion sur la mise en place d'un dispositif permettant d'améliorer la sécurité des concitoyens.

**Tentative de vol au préjudice de personnes âgées.** La Mairie a été contactée récemment par la gendarmerie suite à ce type de délit commis dans les villages aux alentours. Nous vous recommandons donc la plus grande prudence face à ces malfrats se présentant en tant qu'agents de l'eau ou policier, leur unique but étant de vous dérober biens ou argent.

## Résultat des élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Le premier tour des élections départementales ont eu lieu le 22 mars et ont donné les scores suivants:

|              | Nombre d'électeurs | Nombre de votants | Blancs    | Nuls               | Suffrage exprimés | Abstention    |
|--------------|--------------------|-------------------|-----------|--------------------|-------------------|---------------|
| Bureau 1     | 730                | 369               | 13        | 0                  | 356               | 374           |
| Bureau 2     | 820                | 327               | 0         | 16                 | 311               | 509           |
| <b>Total</b> | <b>1550</b>        | <b>697</b>        | <b>13</b> | <b>16</b>          | <b>667</b>        | <b>883</b>    |
|              |                    |                   |           | <b>Pourcentage</b> | <b>43,03%</b>     | <b>56,97%</b> |

| Brassens/Caron | Branche/Renoult | Brekiesz/Cassan | Crubillé/Guillemain | De Figueiredo/Desessart | Calohard/Sanchez |
|----------------|-----------------|-----------------|---------------------|-------------------------|------------------|
| 93             | 121             | 17              | 37                  | 79                      | 9                |
| 77             | 113             | 23              | 31                  | 57                      | 10               |
| <b>170</b>     | <b>234</b>      | <b>40</b>       | <b>68</b>           | <b>136</b>              | <b>19</b>        |
| <b>25,49%</b>  | <b>35,08%</b>   | <b>5,99%</b>    | <b>10,20%</b>       | <b>20,39%</b>           | <b>2,85%</b>     |

Le second tour a opposé les binômes suivants: Branche/Renoult et De Figueiredo/Desessart. Les résultats de ce deuxième tour à Cuise La Motte sont les suivants:

|                           | Nombre d'électeurs | Nombre de votants | Blancs      | Nuls               | Suffrage exprimés | Abstention    | Branche/Renoult | De Figueiredo/Desessart |
|---------------------------|--------------------|-------------------|-------------|--------------------|-------------------|---------------|-----------------|-------------------------|
| Bureau 1                  | 730                | 399               | 40          | 5                  | 354               | 376           | 121             | 79                      |
| Bureau 2                  | 820                | 324               | 32          | 9                  | 283               | 537           | 113             | 57                      |
| <b>Total</b>              | <b>1550</b>        | <b>723</b>        | <b>72</b>   | <b>14</b>          | <b>637</b>        | <b>913</b>    | <b>276</b>      | <b>361</b>              |
|                           |                    |                   |             | <b>Pourcentage</b> | <b>41,09%</b>     | <b>58,91%</b> | <b>43,33%</b>   | <b>56,67%</b>           |
| <b>Canton Compiègne 2</b> | <b>30534</b>       | <b>14605</b>      | <b>1032</b> | <b>339</b>         | <b>13234</b>      | <b>17300</b>  | <b>5217</b>     | <b>8017</b>             |
|                           |                    |                   |             | <b>Pourcentage</b> | <b>43,34%</b>     | <b>56,66%</b> | <b>39,42%</b>   | <b>60,58%</b>           |

Le binôme De Figueiredo/Desessart a été élu conseillers départementaux du canton de Compiègne 2 avec 60,58% des suffrages exprimés. Ils vont élire le président du conseil départemental le 2 avril 2015.

## Bibliothèque municipale

Accès aux ressources numériques proposées par la médiathèque départementale de l'Oise en vous inscrivant gratuitement à la bibliothèque : Kiosk.com : magazines de loisirs, féminins, d'actualité, jeunesse...

Tout apprendre.com : soutien scolaire du CP à la terminale, apprentissage des langues, code de la route...

La cité de la musique : concerts...

– voir le 60 n°111 janvier 2015–

**RENDEZ-VOUS CROC'LECTEURS** : Animation gratuite pour les petits de moins de 3 ans accompagnés de maman, papa, mamie, assistante maternelle : comptines, lectures d'albums, emprunts...

Vendredi 17 avril : 10 h – 11h Vendredi 22 mai : 10 h – 11 h Réservation : tél : 03.44.85.71.11 ou

Email : [bibliotheque.cuiselamotte@orange.fr](mailto:bibliotheque.cuiselamotte@orange.fr)

**PRIX FICELLE** : Prix littéraire jeunesse :

Votez pour l'album de votre choix parmi une sélection proposée par les bibliothécaires de la communauté de communes du canton d'Attichy, des deux vallées et région de Compiègne entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 juin

## Etat civil

### Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Maïlaure Cleroy, née le 22 janvier
- Clémence Sadoul Benko née le 27 janvier
- Cléo Jolibois, né le 16 février

### Décès

- Delamme Odette, le 14 janvier
- Lebon Suzanne, le 22 janvier
- Faucon André, le 11 février
- Marciniak Liliane, le 13 février
- Meunier Jean Claude, le 13 février
- Ruminy Dominique, le 15 février

## Vie Associative



L'ACE organise une chasse aux œufs le samedi 4 avril 2015. Rendez-vous à partir de 16h au « Parc de la Fontaine Mignonne » à Cuise La Motte.

Pour tous renseignements contacter Benoît au 06.63.69.71.47

### Basket club d'Attichy

Le championnat, 2 équipes poussins sont inscrites ; les benjamins et minimes masculins jouent les premiers rôles. Les benjamines couvrent la compétition à un niveau régional très relevé. Les plateaux des babys et minis vont pouvoir commencer après les vacances. Les entraînements pour toutes les catégories ont repris aux horaires habituels. L'assemblée générale du club aura lieu le **jeudi 25 juin à 19h30** salle du parc à Attichy.

Nous préparons déjà la saison suivante et nous recherchons des joueurs et joueuses de tous âges.

Pour tous renseignements – site <http://bci-attichy.sportsregions.fr/> mail [bciattichy@wanadoo.fr](mailto:bciattichy@wanadoo.fr)

### Comité des fêtes de Cuise La Motte

**11 avril 2015** : Marche en deux parties avec repas le midi aux étangs de St Pierre

**14 mai 2015** : Jeudi Ascension, brocante bas du village. « Pôle de La Motte ».

Place du marché. De 6h00 à 18h00. Buvette et restauration sur place. Particulier 3€ le mètre linéaire. Professionnels 5€ le mètre linéaire

**06 juin 2015** : Concours de pétanque.

**20 juin 2015** : Fête de la musique et feu de St Jean. "Terrain des longues Rayes" Buvette et restauration sur place.

Soirée dansante.

Certaines n'étant pas encore totalement définies, vous trouverez le détail ultérieurement sur les affiches et sur notre page facebook.

**Inscriptions et renseignements au 03.44.85.78.22 ou 03.44.85.81.49**



### Les Troublions

- La Compagnie a donné un stage de théâtre enfant durant les vacances de février animé par Linette.
- La Compagnie est sélectionnée au festival de Senlis et présentera "Crise à l'usine" et extraits de "No man's land" d'Harold Pinter le dimanche 12 avril à 17h, Salle des Capétiens à l'Hôtel de Ville, Place Henri IV 60300 SENLIS.
- Les Troublions participent également au prochain festival "Coté cour" les 18 et 19 avril au centre socioculturel de Tracy le Mont., avec "Sherlok Holmes, enquête à trois" de Linette Favreau. Au cours de cette rencontre théâtrale jeune, la Compagnie animera aussi un atelier de création de masques, thème : STAR WARS.



## Club Nautique du Canton d'Attichy

Association Sportive dont les Activités Principales sont en osmose avec les actions aquatiques compétitives, ludiques, conviviales. Ce Club est en capacité de vous proposer diverses Activités Physiques et ou Compétitives.

Toutes les Activités sont encadrées par des Educateurs Diplômés d'Etat au nombre de Six à ce jour.

Toutes les Disciplines sont reconnues par les Fédérations ou cette Association est Affiliée.

La **Fédération Française de Natation**, via le Comité Régional de Picardie de Natation, a décerné à cette Association le Label « **Développement** » qui est une reconnaissance pour l'Encadrement Technique mais aussi la volonté reconnue de tout mettre en œuvre pour la Pérennisation de ce Club et des disciplines proposées par les instances fédérales (Ecole de Natation, Natation Course, Natation Eau Libre, Natation des Maîtres, Natation Adultes, Natation de Découverte).

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, le Comité Régional Olympique et Sportif de Picardie, après avoir évalué les compétences du Club et celle des Educateurs Diplômés « Nagez, Forme, Santé », plus particulièrement la prestation de l'Educateur Référent, ont validé le Label « **Picardie en forme** ».

Cette reconnaissance donne toutes les faisabilités que cette Association, via les Educateurs Diplômés, puisse accueillir les Etres en **Situation de Handicap** ainsi que celles et ceux ayant des **Pathologies Reconnues**, temporaires ou non par des Docteurs en Médecine ayant délivré un Certificat Médical Spécifique (*exigences particulières dues à la pathologie et suivis*).

La **Fédération Française Handisport** et la Direction Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale étudient le dossier présenté par ce Club afin que celui-ci puisse bénéficier du Label : « Ensemble, soyons sport en Picardie ».

Cette Association Sportive, affiliée à la **Fédération Française de Triathlon**, donne toutes les possibilités aux très Jeunes Enfants des Ecoles Primaires et après (Collège) de découvrir, dans un esprit ludique, l'enchaînement de trois disciplines pratiquées par tous : Nager, Pédaler et Courir.

Au terme de cette découverte, il y a les faisabilités de se confronter à des rencontres entre Jeunes du même âge puis d'être engagé pour des épreuves dénommées « Triathlon Jeunes ».

\*Ces épreuves sont par Catégories d'Age, à savoir :

|              |           |
|--------------|-----------|
| Mini Poussin | 06/07 ans |
| Poussin      | 08/09 ans |
| Pupille      | 10/11 ans |
| Benjamin     | 12/13 ans |
| Minime       | 14/15 ans |

Cette Association Sportive organise plusieurs réunions compétitives à différents niveaux de pratique, National, Régional, Départemental, voire Local.

La première manifestation Sportive et Compétitive majeure pour cette année 2015, inscrite au sein des calendriers fédéraux, est la suivante **Le Dimanche 28 Juin 2015** à partir de 08 heures à la Piscine Intercommunale d'Attichy (Base de Loisirs), le Meeting d'Eté & Challenge Jacques SIPAN (*Meeting Interrégional*).

Les épreuves du Triathlon « Jeunes » (*référence au début de ce document\**) seront nagées en piscine (*Piscine Intercommunale d'Attichy*), les épreuves terrestres (Cyclisme, Course à Pieds) seront disputées en périphérie de l'Etang Communal de la Base de Loisirs d'Attichy. Les épreuves du Triathlon « S » dès la Catégorie « Cadet » [*Natation en Rivière Aisne 750 mètres, Cyclisme 20 kilomètres soit deux boucles, commune d'Attichy & périphérie, 5000 mètres de Course à Pieds soit trois boucles autour de l'Etang Communal d'Attichy*] dont le départ de la Natation est prévu à 15 heures au Lieu dit « Le Port » à Attichy.

Chers Amis Lectrices et Lecteurs, les Membres Dirigeants de cette Association Sportive remercie Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Membres Elus du Conseil Municipal de la Ville de Cuise La Motte pour nous avoir donné l'opportunité de vous informer des actions qui sont les nôtres, dont l'objectif majeur demeure celui où toutes les Personnalités, toutes les Individualités puissent avoir satisfaction des désirs exprimés.

Au réel Plaisir de vous rencontrer car l'invitation est permanente.

Jean Amiel

### AAPMMA Le Goujon

#### Samedi 16 mai 2015

Concours de pêche au feeder en deux manches de 9h à 12h et de 14h à 17h rivière Aisne sans changement de place, ouvert à tous

#### Samedi 6 juin 2015

Journée nationale de la pêche en France, journée Oise Verte et Bleue du département, à l'étang de Neuffontaines – expositions, informations, initiation et démonstration le matin de 8h à 12h, l'après midi concours de pêche gratuit pour les enfants, 3 catégories : 3 à 9 ans, 10 à 12 ans, 13 ans à 16 ans. Brocante de matériel de pêche de 8h à 18h .

#### Samedi 27 juin 2015

Concours de pêche à l'étang de Neuffontaines en deux manches de 9h à 12h et de 15h à 18h, sans changement de place, avec le repas de midi. Ce concours est réservé aux sociétaires de Cuise la Motte. Plus de places disponibles pour le concours.